

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

| | |
|--|---|
| N°2018/SEPT/135 | OBJET : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2014/AVR/066 DU 28 AVRIL 2014 RELATIVE A LA DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF « CADRE DE VIE, TRANSPORT ET CIRCULATIONS » |
| Date du conseil municipal 24/09/2018 | |
| Date de la convocation 17/09/2018 | |
| Date de l'affichage 01/10/2018 | |

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 17 septembre 2018.

Étaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Claude GODART, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRES, Jacob NALOUHOUNA, Simone JEROME, Danièle BOUDET, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÉM, Jean-Pierre GABARROU, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Stéphanie SCHUT.

Étaient absents représentés :

- Didier MOREAU représenté par André PALANCADE
- Marina DESCOTES-GALLI représentée par Stéphanie CHARRET
- Anne-Marie OLAS représentée par Danièle BOUDET
- Charles MURAT représenté par Roger CIPRES
- Virginie SALITRA représentée par Medhi BENSALÉM
- Karine JARRY représentée par Simone JEROME
- Michel VEUX représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Pascal HUE représentée par Alain VELLER
- Monique DEVILAINE représentée par Jean-Pierre GABARROU
- Serge SAUSSIER représenté par Catherine HEUZÉ-DEVIES

Étaient absents :

- Samira BOUJIDI
- Rachida MOUALI
- Malik TOUATI

Madame Sandrine NAGEL est nommée secrétaire de séance conformément à l'article 1802-20-135-DE du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
N° 2018-092120-018-135-DE
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2143-2,

VU la délibération n°2014/AVR/066 du 28 avril 2014 relative à la désignation des membres du comité consultatif « Cadre de vie, transport et circulations »,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier la délibération n°2014/AVR/066 du 28 avril 2014 pour compléter la composition du comité consultatif « Cadre de vie, transport et circulations »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (26),

ARTICLE 1 :

MODIFIE la composition des membres du comité consultatif « cadre de vie, transport et circulations » comme suit :

Représentants du Conseil municipal

| TITULAIRES | SUPPLÉANTS |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Claude GODART• Charles MURAT• André PALANCADE• Pascal HUE• Marina DESCOTES-GALLI• Jean-Pierre GABARROU | <ul style="list-style-type: none">• Mehdi BENSALÉM• Sandrine NAGEL• Virginie SALITRA• Roger CIPRES• Sylvie GALLOCHER• Serge SAUSSIÉ |

Personnes qualifiées

| Membres | Qualifications |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Daniel ROLLET• Marie-Hélène THUILLIER• Prescilia FAITOUT• Sylvain MOREAU | Spécialiste des réseaux Ancienne DGS d'une collectivité Membre du Conseil Local de la Jeunesse Spécialiste |

Et 6 agents municipaux désignés par le Maire.

ARTICLE 2 :

DIT que les autres articles restent inchangés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 25 septembre 2018.

Le Maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20180927-D-2018-135-DE
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018